

Date de parution 26 septembre 2021

Un réseau de prostitution de mineures vient d'être démantelé à Bruxelles. L'organisation fonctionnait à partir de sites d'annonces spécialisées. L'enquête a pu démarrer grâce à la dénonciation d'une jeune Française. L'une des organisatrices de la filière a tout juste 18 ans, elle a été placée sous mandat d'arrêt. C'est une information RTL INFO.

Après avoir pris rendez-vous via un site de petites annonces spécialisées, les clients se rendaient à Saint-Gilles, dans un appartement Airbnb loué à la semaine. Au moins 4 filles mineures étaient exploitées par un réseau de prostitution géré par quatre personnes dont Tania, à peine 18 ans et considérée comme l'organisatrice. C'est elle qui prenait les rendez-vous, payait les locations et récupérait l'argent.



ADVERTISING

"Ce sont des faits gravissimes. Elle conteste, explique Edy Kiaku, avocat de la suspecte. Elle reconnaît que quand elle était mineure, elle s'est livrée à ce genre de faits. Mais aujourd'hui, elle conteste être cette personne à qui on reproche ces faits."

Les trois autres suspects ont une vingtaine d'années. L'un d'entre eux est lié à une bande urbaine, le Negatif Clan. La justice les soupçonne d'avoir forcé les filles mineures à se prostituer en mettant en place un climat de terreur et de violence. "C'est une fille qui va informer ses parents de la situation. Ils vont se rendre au commissariat, déposer plainte et elle va expliquer qu'on l'a obligée à se prostituer. Voilà comment cette enquête va démarrer et aboutir sur le placement sous mandat de différentes personnes."

20/30 clients par jour

Cette jeune fille est âgée de 16 ans. Elle a expliqué aux enquêteurs qu'elle était parfois forcée de faire 20/30 clients par jour. "On se rend compte effectivement qu'il s'agit de jeunes filles qui sont la plupart du temps dans des milieux précarisés, où le sexe est totalement banalisé et le corps totalement libéré, et d'autre part une société de consommation où les jeunes veulent tout tout de suite et facilement, déclare Yahima Kengo, avocate pénaliste. On se rend donc compte que certaines jeunes filles souhaitent de leur propre volonté se prostituer."

Et l'engrenage est alors lancé. À ce stade des investigations, quatre suspects sont sous mandat d'arrêt. Les enquêteurs pensent que neuf jeunes femmes, dont quatre mineures, ont été utilisées par le réseau.